



## **MÂCON**

## De nombreuses réactions après la chasse aux corbeaux

Vu 9 fois

Le 19/05/2016 à 05:00



**EDITION ABONNÉ** 



Dans notre édition de mercredi, nous avons relaté l'opération de chasse aux corbeaux organisée mardi à la demande de la Ville de Mâcon. Une partie de chasse qui a suscité de nombreuses réactions sur les réseaux sociaux, certains internautes engagés dans la protection des animaux jugeant la pratique « ignoble ». Mercredi matin, l'association "Nos amis les oiseaux" a adressé un courrier au maire de Mâcon, que le Journal de Saône-et-Loire s'est procuré. « Cette chasse en ville est illégale, estime Pascal Cousin, le président de cette association. Elle viole une règle de sécurité nationale et départementale. Une circulaire précise qu'il est interdit à toute personne, placée à portée de fusil d'habitations particulières de tirer en leur direction ». Pascal Cousin ajoute que « la Ville de Mâcon n'a pas organisé de consultation publique comme l'y oblige l'article 7 de la Charte sur l'environnement ». Du côté de la Ville, on explique que « l'arrêté municipal autorisant cette destruction de nuisibles n'a rien d'illégal ». « Cet arrêté a été pris en amont à la suite de plaintes de riverains. Un lieutenant de louveterie a été sollicité pour cette opération, qui se déroule une fois par an. C'est cette personne assermentée qui valide et organise l'action de chasse



Tags: EDITION MACON - MÂCON - MÂCONNAIS - RIVE GAUCHE - A PROPOS - IMPORT PRINT